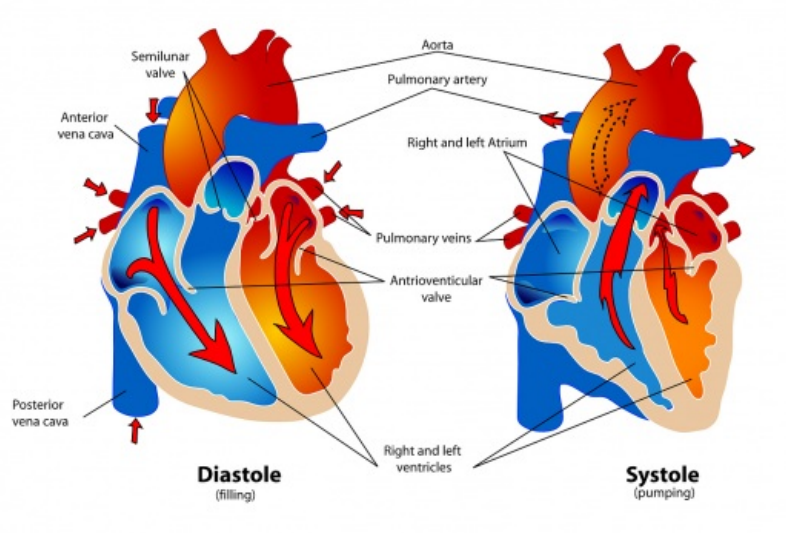
Insuffisance cardiaque : et si votre coeur essayait de vous dire quelque chose ?

L’Assurance Maladie du Val-d’Oise sensibilise la population Valdoisienne à sa nouvelle campagne de prévention sur l’insuffisance cardiaque et ses signaux d’alerte.

L'insuffisance cardiaque est méconnue des Français alors qu’elle représente un risque élevé de mortalité.



- **Qu’est-ce que l’insuffisance cardiaque ?**

C’est l’incapacité du muscle cardiaque à assurer normalement son rôle de propulsion du sang dans l’organisme. Cette maladie se manifeste d’abord à l’effort puis au repos.

- **Les conséquences de l’insuffisance cardiaque**

Détérioration de la qualité de vie, hospitalisations répétées, décès… l’insuffisance cardiaque est une maladie chronique lourde de conséquences, qui concerne 1,5 million de personnes en France et devrait progresser de 25 % tous les 4 ans.

- **C’est une maladie fréquente et sévère**. Elle est à l'origine de 200 000 hospitalisations par an.

Dans le Val-d’Oise en 2017 : plus de 9 200 personnes de plus de 40 ans sont diagnostiquées insuffisants cardiaque, dont près de 37 % en décèdent.

Ce nombre est sous-estimé faute de diagnostic.

- **Les signes d’alerte de l’insuffisance cardiaque**

Les signes et symptômes de l’insuffisance cardiaque sont peu connus alors qu’ils devraient pourtant amener à consulter un médecin très rapidement dès leur apparition.

Certaines maladies chroniques constituent des facteurs de risque comme l’infarctus du myocarde, l’hypertension artérielle, le diabète et l’obésité.

- **L’importance du diagnostic précoce**

Diagnostiquée précocement, une insuffisance cardiaque peut souvent permettre aux soignants de traiter la maladie sans recours à l’hospitalisation.

Une fois stabilisée, avec un traitement global agissant sur la cause de la maladie et ses symptômes, la qualité de vie du patient insuffisant cardiaque peut être préservée par :

- une bonne hygiène de vie : faire une activité physique régulière, se peser tous les jours, suivre ses traitements médicaux, modifier ses habitudes alimentaires (en réduisant le sel), arrêter de fumer ;

- un suivi régulier par son équipe de soin



Documents

[Communiqué de prese de l'assurance maladie]